



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

infirmiers

Question écrite n° 101100

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des infirmiers/infirmières et aides-soignant(e)s. En effet, les difficultés auxquelles ils/elles sont confronté(e)s au quotidien engendrent des conséquences alarmantes, allant même jusqu'au suicide comme ce fut le cas à 5 reprises cet été. De nombreux témoignages préoccupants font état d'un mal-être généralisé lié à des conditions de travail de plus en plus stressantes : nécessité de procéder à des soins sur un temps très restreint avec le risque de faire des erreurs, cadences de travail particulièrement intenses mettant en péril leur propre santé etc. Il aimerait donc connaître les mesures que compte mettre en place le Gouvernement pour garantir aux personnels de ce corps de métier indispensable, l'exercice de ses fonctions dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101100

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 9887

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)